

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT  
POUR REALISER L'ETAT DES LIEUX DES ETUDES ET RECHERCHES EN POPULATION ET  
DEVELOPPEMENT EN COTE D'IVOIRE****1. CONTEXTE ET OBJET**

Crée par le décret n°2012 -161 du 09 février 2012, l'Office National de la Population (ONP) est un Etablissement Public National à caractère administratif sous la tutelle du Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement.

Il a pour mission d'éclairer l'action des pouvoirs publics dans le domaine de la population et du développement par l'amélioration des connaissances sur les dynamiques sociodémographiques des populations ivoiriennes et sur les relations de ces dynamiques avec les grandes questions de développement.

Pour mener à bien cette mission, l'ONP veut se doter d'un observatoire de population. Celui-ci nécessite que l'on connaisse l'existant en matière d'études et recherches en population et développement.

Le présent appel à manifestation d'intérêt a pour objet, le recrutement d'un consultant pour réaliser l'état des lieux des études et recherches en population et développement en Côte d'Ivoire.

**2. CONDITIONNALITES**

Les objectifs, les résultats attendus, la méthodologie, la durée de la mission et le profil du consultant sont prévus par les termes de référence disponibles auprès de la Direction Générale de l'ONP sise aux 2-Plateaux, ou téléchargeable sur le site internet [www.onp-ci.org](http://www.onp-ci.org)

**3. DOSSIER DE CANDIDATURE**

Les candidats sont priés de déposer à l'adresse susmentionnée, au plus tard le 30 Septembre 2015 à 18 heures, un CV et une offre technique précisant la méthodologie conformément aux termes de référence sous pli fermé.

#